

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Oyonnax (01100)

Réponses de Pascal Baudet, au nom de la liste « Oyonnax en commun »

— le 06/03/2020 à 15:51 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Oui, nous nous y engageons. Le plan vélo est un pilier de notre programme écologique.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Les communes contigües (Arbent, Oyonnax, Belignat, Groissiat) doivent coopérer pour que les aménagements passent d'une ville à l'autre sans coupure. Nous demandons un schéma des aménagements cyclables cohérent et concerté à l'échelle du territoire.

en tant qu'élus municipaux, nous n'aurons pas la main sur cette partie - mais nous nous engageons à faire remonter le besoin à la communauté d'agglo.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°3 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les lieux très fréquentés (Centre Culturel Aragon, Parc Jeantet, Parc Nicod, Grande Vapeur, place Leclerc, Centre Nautique, etc.), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Il nous tient d'ailleurs à cœur de développer ces installations avec les citoyens, au titre de la démocratie participative.

Action n°4 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous ne garantissons pas cette application pour tous les passages piétons (pour réserver la place à des espaces verts également).

Action n°5 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Promouvoir une culture vélo

Action n°6 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°7 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°8 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°9 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Commentaires généraux

Merci pour ces belles idées qui nous permettent d'alimenter notre programme.